

# Règlement

## des COMMISSIONS TERRITORIALES d'ARBITRAGE

### Objectifs :

1. Créer une équipe plus proche et plus à l'écoute :  
Gérer les arbitres en « bassin » comme pour les régates
2. Parvenir à un meilleur respect des règles :  
Déclarations des épreuves aux instances administratives, édition des avis de course, rédaction des instructions de course, remontée des résultats.
3. Créer un lien entre les arbitres d'un même « territoire » :  
Avec des échanges plus réguliers, source d'émulation et de motivation pour de nouveaux venus, jeunes ou moins jeunes.
4. Uniformiser la formation et donc la pratique des arbitres :  
Chaque arbitre doit avoir la même formation au Nord comme au Sud, grâce à la plateforme « claco » de la FFV.
5. Aider au suivi des arbitres lors de leurs régates :  
Recevoir les CR après chaque épreuve de grade 5A, et / ou signaler quand il y a un dysfonctionnement sur les épreuves 5B-5C  
Renvoyer, en fin d'année, la copie d'écran de tous ses arbitrages de l'année (relevés sur le site FFV) à l'adresse de la CRA : [cra@ligue-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:cra@ligue-nouvelle-aquitaine.fr)
6. Limiter les déplacements :  
Etre plus souvent proche de ses arbitres locaux et de ses commissaires aux résultats.

### Fonctionnement :

1. Deux Commissions Territoriales d'Arbitrage sont créées: l'une comprenant l'ex-Limousin et l'ex-Poitou-Charentes au Nord, et l'autre, l'ex-Aquitaine au Sud.
2. Elles se composeraient au minimum de trois membres arbitres et à jour de sa licence (pratiquant ou compétition) en NA.
3. La CRA désigne le responsable de chaque CTA.

## Rôle :

Chaque CTA devra :

- Vérifier que les présidents de club ont bien inscrit leurs arbitres de club sur le site fédéral, pour chaque année civile.
- Entériner les arbitres de clubs nommés par le président du club,
- Former les arbitres de club avec l'aide des CDV,
- Former les arbitres régionaux (tronc commun),
- Former les commissaires aux résultats
- Gérer les régates 5C,
- Valider les arbitres sur les régates de grade 5B, 5C sous l'égide de la CRA,
- Informer la CRA de tout projet d'action et obtenir son aval éventuel,
- Remettre un compte-rendu des activités menées à bien et des éventuelles difficultés rencontrées.
- Assister aux réunions organisées par la CRA, au moins pour son responsable.

Les membres de la CRA :

Sylviane ANNONIER, Daniel BEUCLER, Anita CORNU-CAILLAUD, Cécile DEPAYRAS, Roland DESFORGES, Régis DUPERIER, Hélène LA SALMONIE, Cyril LACOMBLEZ, Yves LEGLISE, Patrick MAURIN

Membres CTA Nord : Roland DESFORGES (Comité de Course-Jury-référent FREG),

Sylviane ANNONIER (Comité de Course), Anita CORNU-CAILLAUD (Comité de Course), Régis DUPERIER (référent Limousin-Comité de Course), Cyril LACOMBLEZ (jury), Patrick MAURIN (Comité de Course)

Membres CTA Sud : Hélène LA SALMONIE (Comité de Course)

Vanessa CHAVANNEAU (référente Estuaire-Comité de Course), Daniel LA SALMONIE (référent FREG), Yves LEGLISE (Jury), une à deux personnes du sud (40-64)